

## Pouillot siffleur, *Phylloscopus sibilatrix* (Bechstein, 1793)

Classification (Ordre, Famille) : Passeriformes, Sylviidés

### Description de l'espèce

Ce passereau de petite taille et au bec fin se reconnaît grâce aux sourcils et à la gorge d'un jaune vif qui contraste nettement avec le blanc du ventre. Les parties supérieures sont d'un vert olive. Le bec est fin et de la même couleur que les pattes, fortement rosées [bg1]. Il est impossible de distinguer les sexes et difficile d'identifier les jeunes volants, quoique plus ternes que les adultes. Une mue partielle s'effectue de juillet à septembre, lors de la migration d'automne. La mue complète se déroulera dans les quartiers d'hiver africains.

Le chant est caractéristique. Il se divise en deux phrases émises séparément ou à la suite. La première est une suite de sifflements doux et la seconde, un trille (JCR, CD4/pl.17).

Longueur totale du corps : 12 cm. Poids : 8 à 12 g.

### Difficultés d'identification (similitudes)

Il peut être confondu avec le Pouillot fitis *Phylloscopus trochilus* mais la queue du Pouillot siffleur est plus longue et le contraste entre la poitrine jaune et le ventre blanc est important, alors qu'il n'est pas ou peu marqué chez le Pouillot fitis. Un autre petit passereau, l'Hypolaïs polyglotte *Hippolais polyglotta*, dont le vert et le jaune sont dominants, peut être confondu avec ce pouillot, mais sa queue plus longue n'est pas fourchue, le sourcil est moins marqué et le bec est plus long. Le chant de ces deux espèces est totalement différent de celui du Pouillot siffleur, interdisant alors toute confusion.

Le chant du Pouillot siffleur peut rappeler celui du Pouillot de Bonelli *Phylloscopus bonelli* mais les sifflements sont absents et le trille est plus court et moins *decrecendo* chez ce dernier. D'un point de vue morphologique, la confusion est possible avec cette espèce qui vit dans des milieux proches lorsqu'ils sont assez chauds notamment du fait que les nids, au sol pour les deux espèces, peuvent être très voisins.

### Répartition géographique

Visiteur d'été, il habite les zones tempérées et boréales de l'Europe [bg72]. Les quartiers d'hiver recouvrent la savane humide et la forêt équatoriale africaine de la Guinée à la région des Grands Lacs. La migration se fait en boucle : la voie est occidentale au printemps et orientale à l'automne. Il est présent partout en France à l'exception d'une bonne partie du Centre-Ouest et du Sud-Ouest, ainsi que des départements méditerranéens. On le rencontre des plaines aux montagnes jusqu'à des altitudes de 1400 m, parfois plus. En fait, partout où peuvent se développer des futaies de feuillus.

Une aire disjointe est constatée en Pyrénées, limite sud de l'aire de répartition sur notre pays [bg26 ; bg72] localisée à la vallée d'Arreau (Hautes-Pyrénées) et au massif de l'Arbas (Haute Garonne) [2].

### Biologie

#### Écologie

Tous les auteurs signalent l'attraction du Pouillot siffleur pour les forêts de hêtres. En fait, il recherche les structures arborées pauvres en sous-bois qui lui permettent de chasser et de chanter sous les frondaisons. Par son couvert dense, le Hêtre élimine rapidement le sous-étage et c'est naturellement sous cette essence que l'on rencontre plus régulièrement le Pouillot siffleur. Il habite en fait toutes les forêts sombres, mais pas trop, composées à majorité de feuillus y compris les chênaies, les pinèdes de Pins sylvestres et des boisements mixtes tant qu'y subsistent des feuillus. Il évite la sapinière et la pessière pure [4 ; 6 ; bg26 ; bg54] lorsque les arbres sont trop serrés. Les formations plus âgées, plus claires, comportant des ouvertures et des secteurs mixtes attirent des reproducteurs [1].

C'est le sylvidé spécialiste de la vieille forêt. Il fréquente les derniers stades où ses densités peuvent être importantes (quatre à cinq couples aux dix hectares). Dans les grands massifs forestiers, il réagit négativement à la coupe du taillis en taillis sous futaie ou à la mise en régénération des futaies ainsi qu'à l'effet de lisière, fuyant toutes mises en lumière qui favorisent le développement massif des herbacées ou des buissons [bg49], bien qu'il fréquente aussi des grands parcs et de vieilles peupleraies dans le Nord et la Picardie. La probabilité de présence de l'espèce dans les forêts ardennaises est la plus élevée dans les hêtraies et chênaies âgées qui comportent un sous-bois clair [3].

### Comportements

Le retour s'observe dès fin mars avec une majorité des cantonnements autour de la mi-avril. Les mâles sont les premiers, précédant les femelles de une à deux semaines. Les départs sont discrets et signalés dès la mi-juillet avec des attardés jusqu'en début d'octobre [bg72].

Il chasse les insectes sous et dans les frondaisons, ne dédaignant pas de descendre au sol pour une capture rapide. Mis à part la période des chants, lors des parades, l'espèce reste discrète et passe inaperçue à l'observateur qui ne connaît pas les cris caractéristiques.

### Reproduction et dynamique de population

Il s'agit d'une espèce polygyne facultative. Un mâle peut s'approprier plusieurs femelles (jusqu'à 30% d'une population) et de nombreux mâles peuvent rester célibataires [bg26]. Les mâles polygames peuvent avoir un ou plusieurs territoires.

Le nid est posé sur le sol dans la litière de feuilles, le lierre, au pied d'une racine, sous une touffe d'herbes..., et il est recouvert par un dôme typique du genre des pouillots. C'est généralement la femelle qui se charge seule de la construction et de la couvaison. Elle pond de six à huit œufs qu'elle incube de 13 à 14 jours. Le mâle peut participer au nourrissage durant les 11 à 12 jours du séjour des jeunes au nid [bg26 ; bg72]. Dans les meilleurs biotopes, 30 à 40% des femelles déposent une seconde ponte [bg72].

Le succès de la reproduction est variable. MOREAU [7] cite un taux de réussite de 78% à l'âge de six-sept jours dans le Perche en Normandie.

Des fluctuations importantes sont signalées, l'espèce pouvant être fréquente dans une forêt une année et se raréfier l'année suivante sans qu'aucune modification de la sylve ou de sa structure ne soit observée, puis retrouver une autre année ses densités initiales [4 ; bg26 ; bg54 ; bg72]. Il faut probablement chercher l'explication dans les conditions d'hivernage ou de transit. Les variations d'effectifs semblent plus accentuées dans les biotopes les moins favorables [bg72].

La longévité maximale observée grâce aux données de baguage est d'environ dix ans [bg61].

### Régime alimentaire

Insectivore, il consomme surtout des Diptères (tipules), Coléoptères (charançons), Homoptères (pucerons), petits papillons (dont la tordeuse grise du mélèze [bg54]), Trichoptères, Hémiptères et fourmis. On signale aussi des petits escargots [bg26].

### Habitats de l'annexe I de la Directive Habitat susceptibles d'être concernés

Tous les habitats de ces grands types :

9110 - Hêtraies du *Luzulo-Fagetum* (Cor. 41.11)

9120 - Hêtraies atlantiques, acidophiles à sous-bois à *Ilex* et parfois *Taxus* (*Quercion roboris* ou *Ilici-Fagenion*) (Cor. 41.12)

9130 - Hêtraies de l'*Asperulo-Fagetum* (Cor. 41.13)

9150 - Hêtraies calcicoles médio-européennes du *Cephalanthero-Fagion* (Cor. 41.16)

9160 - Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies sub-atlantiques et médio-européennes du *Carpinion betuli* (Cor.41.24)

9170 - Chênaies-charmaies du *Galio-Carpinetum* (Cor. 41.26)

9190 - Vieilles chênaies acidiphiles des plaines sablonneuses à *Quercus robur* (Cor. 41.51 et 41.54)

### Statut juridique de l'espèce

Espèce protégée (article 1 et 5 de l'arrêté modifié du 17/04/81) et inscrite à l'Annexe II de la Convention de Bonn et à l'Annexe II de la Convention de Berne.

### Présence de l'espèce dans les espaces protégés

Aucun espace protégé ne concerne directement cette espèce.

### Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

Depuis 1970, on ne constate aucune modification de la répartition. Les effectifs européens sont estimés entre 14 et 22 millions de couples. L'espèce déclinerait cependant dans le nord et l'ouest de l'Europe et est donc provisoirement estimée en déclin [bg2].

En France, depuis 1989, le programme de Suivi Temporel des Oiseaux Communs enregistre une érosion forte des trois quarts de l'effectif, qui se poursuit encore [5]. La population nationale est estimée entre 100 000 et 400 000 couples [bg2].

Des fluctuations importantes sont constatées sans que l'on puisse les justifier totalement par les conditions locales. Certes, l'espèce réagit vigoureusement lors des modifications de structures verticales, disparaissant d'une contrée après une coupe d'arbres par exemple, mais elle peut se raréfier une année dans un biotope non modifié pour retrouver ensuite sa densité antérieure.

### Menaces potentielles

Les modifications humaines ou naturelles dans la zone d'hivernage sont une menace permanente, difficile à évaluer et à maîtriser.

Sur l'Europe, les transformations des bois de feuillus de plaine en résineux réduisent ou morcellent l'aire de répartition. L'augmentation de la fréquence et de l'intensité des éclaircies en futaie qui permet la croissance d'un sous étage peut fragiliser le Pouillot siffleur.

On est en droit de penser que cette espèce fonctionne sur une grande échelle spatiale et que ses populations ont besoin d'une grande surface de milieux favorables pour exister durablement.

Les densités élevées de sangliers deviennent inquiétantes dans de nombreux massifs forestiers et la prédation sur les nids, bien que pas encore étudiée, est un risque important partout où les densités de cet ongulé sont importantes.

## Propositions de gestion

L'idéal serait d'assurer une gestion favorisant un peuplement à couvert complet avec un sous étage réduit.

Dans les cas de gestion forestière dynamique, rotations courtes, futaie irrégulière, il faudrait maintenir au moins 20 à 30% de peuplements âgés plus fermés, pauvre en herbacées, ronces et buissons bas.

## Études et recherches à développer

Il faudrait caractériser les conditions de nidifications selon des critères d'évaluation compréhensibles aux forestiers [3] : surface terrière, niveaux de végétation... Ceci permettrait de maintenir ou recréer des zones optimales dans l'ensemble des massifs.

La taille du territoire d'un couple et d'une population sont des données à mieux connaître afin de donner des instructions dans la conduite des éclaircies.

Dans les jeunes peuplements, une expérimentation d'éclaircie très progressive par mort lente des arbres (technique de l'annélation) avec suivi du comportement des pouillots siffleurs serait à conduire.

Une étude urgente est à conduire sur l'impact des sangliers sur la présence et la survie du Pouillot siffleur.

Une meilleure connaissance des zones et des conditions d'hivernage apporterait sans doute des explications sur les fluctuations de ce pouillot.

## Bibliographie

1. BAGUETTE, M., DECEUNINCK, B. & MULLER, Y. (1994).- Effect of spruce afforestation on bird community dynamics in a native broad-leaved forest area. *Acta Oecologica* 15(3): 275-288.
2. BALENT, G. & COURTIADÉ, B. (1986).- Le Pouillot siffleur (*Phylloscopus sibilatrix* Bechst.) dans les Pyrénées et le piémont pyrénéen. *ORFO* 56(4): 331-339.
3. DELAHAYE, L. & VANDEVYRE, X. (2005).- Le Pouillot siffleur (*P. sibilatrix*) est-il une espèce indicatrice de la structure des forêts feuillues ardennaises ? *Aves* 42(1-2): 200.
4. DEVILLERS, P., ROGGEMAN, W., TRICOT, J., P., D.M., KERWIJN, C., JACOB, J.P. & ANSELIN, A. (1988).- *Atlas des oiseaux nicheurs de Belgique*. Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique, Bruxelles
5. JIGUET, F. & JULLIARD, R. (2004).- Suivi Temporel des Oiseaux Communs. Bilan du programme STOC pour la France en 2003. *Ornithos* 11(3): 97-116.
6. MELCHIOR, E., MENTGEN, E., PELTZER, R., SCHMITT, R. & WEISS, J. (1987).- *Atlas des Oiseaux Nicheurs du Grand-Duché de Luxembourg*. Lëtzeburger Natur- a Vulleschutzliga a.s.b.l. , Luxembourg. 336 p.
7. MOREAU, G. (2001).- Etude d'une population de Pouillot siffleur *Phylloscopus sibilatrix* dans une forêt du Perche (Normandie). *Alauda* 69(1): 103-110.